

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CURE LONGUE DURÉE

Par RoxCHRS Postée le 04/02/2023 13:34

Bonjour, je cherche des centres de cure et post-cures de très longue durée. (au moins 12/24 mois). Addictions à l'alcool et cocaïne. Merci pour votre réponse. Cordialement, R.

Mise en ligne le 08/02/2023

Bonjour,

Nous saluons votre souhait de demande de prise en charge longue durée en rapport avec votre dépendance à l'alcool et à la cocaïne.

Nous vous envoyons un lien pour effectuer un sevrage dans votre département. Cette étape vous permettra ensuite d'intégrer une post-cure en CSAPA résidentiel (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) par exemple, ou encore en Communauté Thérapeutique. Ces établissements permettent des séjours longue durée comme vous le souhaitez.

A titre indicatif, nous avons sélectionné pour vous quelques adresses qui sont toutes hors département car il n'existe pas de telles structures dans votre département. Cette liste n'est pas exhaustive et vous pouvez l'enrichir en nous contactant par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit). Nos écoutants sont disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin. Vous pouvez également mener vos propres recherches grâce à la rubrique "adresses utiles" de notre site internet où le moteur de recherche vous permettra de cibler les centres qui pourront vous convenir.

Compte tenu de la durée du sevrage et de la postcure, il est nécessaire d'anticiper votre séjour car les délais d'attente peuvent aller de quelques semaines à quelques mois selon les établissements.

Ces séjours sont pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie ou la CMU et les mutuelles si nécessaire.

Les conditions d'admissions sont variables d'un établissement à un autre : il vous faudra la plupart du temps télécharger un dossier d'admission. Une lettre du médecin référent peut également vous être demandée. La condition première d'admission est la motivation, il peut vous être demandé une lettre de motivation ainsi qu'un entretien motivationnel pour être admis.

Si toutefois le délai d'attente pour un sevrage hospitalier et une postcure longue durée vous semble trop important, vous pouvez commencer (ou continuer) une démarche de soins en ambulatoire, c'est à dire sous forme de rendez-vous réguliers, auprès d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) jusqu'à votre prise en charge hospitalière. Nous vous recommandons également de poursuivre cette prise en charge ambulatoire après votre retour à domicile. Il est en effet important de consolider le sevrage en continuant à être soutenu le temps nécessaire pour éviter de se mettre en échec lors de tentations de consommation, d'un éventuel "craquage" ou reprise de consommation.

Si toutefois vous avez besoin de plus d'explications sur les parcours de soins ou si vous souhaitez simplement échanger à propos de votre situation, n'hésitez pas à contacter nos écoutants comme indiqué ci-dessus.

Avec tous nos encouragements dans vos recherches de centres de cures,

Bien cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES

AUTRES STRUCTURES :

CSAPA RÉSIDENTIEL - LA CERISAIE

1510, route de Celles les Bains
07250 ROMPON

Tél : 04 75 85 16 31

Site web : www.ahsm.fr/csapa-la-ceriseraie/

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h à 19h - ne pas hésiter à laisser un message

Accueil du public : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

COVID -19 : Juin 2022 : accueil des résidents dans le respect des gestes barrières en chambre individuelle uniquement. Test PCR à l'entrée

Voir la fiche détaillée

PENSION DE FAMILLE VELLEROT

Pension de famille Vellerot
21230 SAINT PIERRE EN VAUX

Tél : 03 80 84 24 39

Site web : renouveau-asso.com

Centre : L'équipe et les résidents décrochent le téléphone. Laisser son nom et ses coordonnées pour être recontacté par un professionnel de l'équipe.

Voir la fiche détaillée

COMMUNAUTÉ THÉRAPEUTIQUE « LES PORTES DE L'IMAGINAIRE »

Le Bourg
42111 SAINT DIDIER SUR ROCHEFORT

Tél : 04 77 96 25 85

Site web : urlz.fr/fEvD

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : 24h/24h

COVID -19 : Juillet 2022 : fonctionnement normal

Voir la fiche détaillée

CSAPA SOINS RÉSIDENTIELS - CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL LA LEVÉE

56 bis, rue Guignegault
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 51 00 18

Site web : www.apleat-acep.com

Centre : 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

COVID -19 : Mise à jour JANVIER 2022: activité normale avec respect des gestes barrières et des normes sanitaires. Le pass sanitaire n'est pas exigé pour les résidents.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service